



AVIS PUBLIC
ADOPTION DE RÈGLEMENT MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que le Conseil municipal a adopté :

Lors de la séance ordinaire du lundi 4 avril 2022 :

- ▶ Le règlement no. 99 relatif à l'achat de produits d'hygiène réutilisables

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de Ville de Daveluyville, situé au 362 rue Principale à Daveluyville ainsi que sur le site Internet au www.ville.daveluyville.qc.ca dans la section « Règlements municipaux et politiques ».

Donné à Daveluyville, ce 7 avril 2022.

Tammy Voyer
Directrice générale et secrétaire-trésorière